



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations
du conseil d'administration

Séance du 23 juin 2016

Présents : Monsieur Eric CIOTTI, président de séance,

Titulaires : Monsieur Max ARTUSO, Madame Marie BENASSAYAG, Madame Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Monsieur Pierre DONADEY, Monsieur Charles-Ange GINESY, Monsieur Gérard MANFREDI, Monsieur Philippe PRADAL, Monsieur Michel ROSSI, Monsieur Philippe ROSSINI, Monsieur Joseph SEGURA, Monsieur Jean THAON, Monsieur Francis TUJAGUE

Suppléantes : Madame Caroline MIGLIORE, Madame Michèle OLIVIER, Madame Vanessa SIEGEL

Suppléant n'ayant pas voix délibérative :

Procuration : M. Jean LEONETTI à M. Eric CIOTTI

**RAPPORT N° 16-28 - BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIIONS IMMOBILIÈRES
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES ALPES-
MARITIMES - ANNÉE 2015**

En application des articles L. 3241-1 et L. 3213-2 du code général des collectivités territoriales, la liste des opérations immobilières réalisées par le service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes durant l'année 2015 doit être présentée à l'assemblée délibérante et annexée au compte administratif de l'exercice.

Budget principal :

Désignation du bien	Localisation	Références cadastrales (superficie)	Identité du cédant	Montant
TERRAIN	Lieu-dit "Le Champon" 06910 ROQUESTERON	Section A n°1114 3 205 m2	Commune de ROQUESTERON	à titre gratuit valeur : 128 000 €
Désignation du bien	Localisation	Références cadastrales (superficie)	Identité de l'acheteur	Montant
TERRAIN	795 chemin de Campagne 06250 MOUGINS	Parcelle CE n°13, CE n°14, CE n°12 Terrain B 6 133 m2	Commune de MOUGINS	1 392 000 €

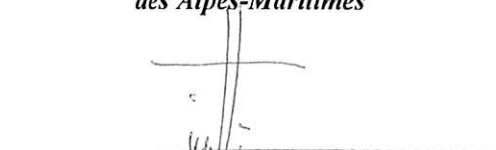
Budget annexe relatif aux cantines :

Désignation du bien	Localisation	Références cadastrales (superficie)	Identité du cédant	Montant
NEANT				
Désignation du bien	Localisation	Références cadastrales (superficie)	Identité de l'acheteur	Montant
NEANT				

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- de donner acte du bilan des acquisitions et des cessions immobilières du SDIS des Alpes-Maritimes, au titre de l'année 2015, concernant le budget principal ainsi que le budget annexe des cantines.

*Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
des Alpes-Maritimes*



Eric CIOTTI